

Lauterbacher Nouvelles

www.niederlauterbach.fr



LE MOT DU MAIRE

Cette semaine, dernière ligne droite pour nos écoliers avant les grandes vacances mais la canicule nous a déjà fait souffrir ces derniers jours. Suivez les conseils donnés par les médias et surveillez votre entourage.

Je lance un appel à nos jeunes qui ne sauront pas comment passer le temps de ne pas trop s'attarder le soir aux aires de jeux et de respecter le voisinage.

Covid-19: face à la recrudescence de cas, faut-il retourner au port du masque obligatoire?

Pour le moment, le port du masque et la dose de rappel ne sont pas obligatoires. Cependant, un pic est attendu fin juillet, soyez donc très vigilants. Evitez de le propager, si vous avez des symptômes, mieux vaut s'en assurer en faisant un Test PCR.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de très bonnes vacances et vous donnons rendez-vous le 14 juillet à 10h30 pour notre traditionnel « Weck un Wurscht » à la salle des fêtes..

Le Maire, A. FRITZ



PAGE 2 LAUTERBACHER NOUVELLES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations du Conseil Municipal sont affichées à l'extérieur de la mairie sur notre panneau d'affichage.

SEANCE DU 31 MAI 2022

Présents: Mmes BECHTOLD Chantal, HUFSCHMIDT Sandrine,

MM FRITZ André, M. WEIGEL Éric, EHRARD Antoine, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Vincent, HERBEIN Alain, KREUTZBERGER

Luc, VOLTZ Nicolas

Absents excusés : Mmes : DECK Marianne, KREUTZBERGER Marie, MM : CIVIDINO Daniel, ZERMANN Cédric, M.MITTENBUHLER Damien

Pouvoirs: M. ZERMANN Cédric à M. KREUTZBERGER LUC

CIÔTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES ACACIAS »

Considérant que l'opération concernant le lotissement « Les Acacias » est terminée, **Considérant** que tous les lots ont été vendus et que la voirie est terminée,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de :

- clôturer le budget annexe Lotissement « Les Acacias »,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

PROJET DE LOTISSEMENT : DOSSIER DE CONSULTATION

En premier lieu, le Maire informe le Conseil Municipal du projet de lotissement à usage d'habitation.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal décide :

- la validation du dossier des entreprises pour réalisation d'une mission géotechnique présentée par le bureau d'étude BEREST à l'appui de la présente délibération.
- **autorise** le Maire à signer toutes les pièces s'afférant à ce dossier.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2022.

AIDE AU RAVALEMENT DE FACADES : EXAMENS DE DOSSIERS

Le Conseil municipal, après examen du dossier, alloue l'aide aux ravalements de façades de : **550,00**€ à M. GOTTAR Jean-Marc pour l'immeuble situé au 1 Rue des Violettes **542,50**€ à Mme HEILMANN Christine pour l'immeuble situé au 22 Rue Principale

Les crédits sont prévus à l'article 6574 du Budget primitif 2022.

Tous les points ont été adoptés à l'unanimité

PAGE 3 LAUTERBACHER NOUVELLES

Séance du 28 Juin

Présents: Mmes BECHTOLD Chantal, DECK Marianne, HUFSCHMIDT Sandrine et KREUTZBERGER Marie à partir du point N°2022-20

MM FRITZ André, WEIGEL Éric, ERHARD Antoine, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Vincent, HERBEIN Alain, ZERMANN Cédric

Absents excusés: MM.CIVIDINO Daniel, KREUTZBERGER Luc, MITTENBUHLER Damien, VOLTZ Nicolas

Pouvoir: 0

PROJET DE LOTISSEMENT : PRESTATION DE BEREST

Le projet de lotissement, situé entre la Rue de la Haute-Vienne et la Rue des Peupliers, zone 1 AU, d'une surface de 0,9 ha environ, doit faire l'objet d'un Permis d'Aménager.

La société BEREST mandatée pour la réalisation du Permis d'Aménager et de l'Avant-Projet. Il se présente en groupement avec PARENTHESE (Agence d'urbanisme et de paysage habilitée à établir les permis d'aménager).

Les montants forfaitaires pour la réalisation des prestations suivantes s'élèvent à :

- Etablissement du Permis d'Aménager (mission urbaine et technique) :

10 000,00€ HT dont:

○ 4 465.00€ HT → BEREST

O 5 535,00€ HT → PARENTHESE

Etablissement de l'Avant-Projet : 4 200,00€ HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

APPROUVE la proposition financière desdites prestations,

AUTORISE le Maire à signer et à déposer, au nom et pour le compte de la Commune de Niederlauterbach, le Permis d'Aménager nécessaire à l'aménagement du futur lotissement et à accomplir toutes les formalités afférentes.

FONDS DE CONCOURS : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire fait part de l'arrivée de Mme Kreutzberger Marie pour ce point. Le nombre de présents et de votants passe de 10 à 11.

VU la délibération de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin en date du 20 février 2014 instaurant un fonds de concours :

à hauteur de 30% du déficit d'investissement dans le cadre de l'installation et le renouvellement de l'éclairage public,

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- Accepte le fonds de concours instauré par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin dans le cadre de l'installation et du renouvellement de l'éclairage public (rénovation et amélioration de l'éclairage public dans la commune) à hauteur de 30% du montant restant à charge de la commune,
- Informe la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin que ce montant sera de 14 519,08€.

PAGE 4 LAUTERBACHER NOUVELLES

DIVERS

CONVENTION POUR UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT AU VUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PC 067 327 22 R0001

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal :

La commune de NIEDERLAUTERBACH a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 14 mars 2016 :

En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP peut exercer les missions suivantes :

- 1) Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme,
- 2) L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme,
- 3) L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme,
- 4) La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux,
- 5) La tenue des diverses listes électorales,
- 6) L'assistance à l'élaboration de projets de territoire,
- 7) Le conseil juridique complémentaire à ces missions,
- 8) La formation dans ses domaines d'intervention.

Par délibération du 30 novembre 2015, le comité syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à ces missions ainsi que les contributions correspondantes.

Les missions d'accompagnement portent sur l'assistance à la réalisation de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement. Cette assistance spécialisée consiste principalement :

- Au niveau technique, à piloter ou réaliser les études qui doivent être menées, à élaborer le programme et l'enveloppe financière d'une opération, à en suivre la réalisation,
- Au niveau administratif, à présenter des consultations, rédiger et gérer des procédures, suivre l'exécution des prestations, articuler les collaborations des différents acteurs.

L'exécution de ces missions s'effectuera dans le cadre du programme annuel d'activités de l'ATIP. Chaque mission donne lieu à l'établissement d'une convention spécifique qui est établie en fonction de la nature de la mission et des attentes du membre la sollicitant et à une contribution correspondant aux frais occasionnés pour la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission. Pour l'année 2016, cette contribution a été fixée à 300 € par demi-journée d'intervention. Elle s'applique également à l'élaboration des projets de territoire et au conseil juridique afférant à ces missions.

Il est proposé de confier à l'ATIP la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme suivante :

La mise en œuvre de l'enquête publique concernant le Permis de construire PC 067 327 22 R0001 et portant une évaluation environnementale,

Correspondant à 15 demi-journées d'intervention, dont 12 en tranche ferme.

PAGE 5 LAUTERBACHER NOUVELLES

LE CONSEIL MUNICIPAL:

VU le Code Général des collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 juin 2015 portant création du syndicat mixte à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et l'arrêté modificatif du 2 juillet 2015

VU les délibérations du 30 novembre 2015 et du 21 mars 2016 du comité syndical de l'ATIP adoptant les modalités d'intervention de l'ATIP relatives aux missions qui lui sont dévolues et aux contributions correspondantes.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

• **Approuve** la convention correspondant à la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme jointe en annexe de la présente délibération :

La mise en œuvre de l'enquête publique concernant le Permis de construire PC 067 327 22 R0001 et portant une évaluation environnementale,

correspondant à 15 demi-journées d'intervention, dont 12 en tranche ferme.

• **Prend** acte du montant de la contribution 2016, relative à cette mission de 300€ par demi-journée d'intervention fixée par le comité syndical de l'ATIP.

Dit que:

- La présente délibération fera l'objet d'un affichage à la mairie durant deux mois.
- La présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet du Bas-Rhin
- Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs de la commune.

Tous les points ont été adoptés à l'unanimité

Les délibérations du Conseil Municipal et ses annexes sont affichées à l'extérieur de la mairie sur notre tableau d'affichage

ELECTIONS LEGISLATIVES 2022

MADAME STEPHANIE KOCHERT

Situez votre député dans l'hémicyle

Survolez les bancs et cliquez sur une place pour faire apparaître la photo du député(e) qui l'occupe

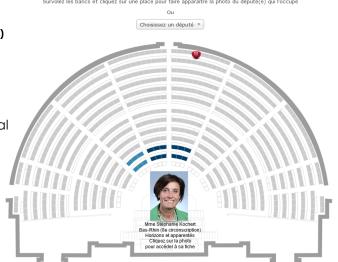
Députée élue à l'Assemblée Nationale (8ème circonscription)

Membre de la commission des affaires étrangères

- Née le 12 août 1975 à Wissembourg (Bas-Rhin)
- Profession intermédiaire de la santé et du travail social

Suppléant: M. Christian Klipfel

Mail: stephanie.kochert@assemblee-nationale.fr



PAGE 6 LAUTERBACHER NOUVELLES

COMMUNICATIONS DIVERSES



POUBELLE JAUNE

13 et 27 juillet 10 et 24 août Voir calendrier

POUBELLE BRUNE

5,12,19 et 26 juillet 2,9,17,23 et 30 août Voir calendrier



PLAN CANICULE 2022

Chaque année, la veille saisonnière nommée « plan canicule » est automatiquement déclenchée entre le 1er juin et le 31 août.

Dans ce cadre, nous rappelons aux personnes âgées de 65 ans et plus, et aux personnes à mobilité réduite quel que soit leur âge, la possibilité de s'inscrire sur un **registre nominatif** à la Mairie.

Il s'agit de recenser, parmi les habitants de la commune, les personnes les plus fragiles et/ou isolées, afin de mettre en œuvre un dispositif d'aide et d'intervention.

Nous invitons ces personnes à contacter la Mairie au 03.88.94.30.06

En cas d'alerte canicule, elles seront régulièrement contactées.

INVITATION A LA FETE NATIONALE



La mairie vous invite cordialement à la cérémonie du 14 juillet 2022 à 10h30 au foyer paroissial.

Il y aura à nouveau la traditionnelle distribution des « Weck un Wurscht » pour les enfants et un verre de l'amitié sera servi pour clôturer cet évènement.

RAMASSAGE DU VIEUX PAPIER

Le ramassage du vieux papier va reprendre en 2022 au sein de notre commune, et ce toujours au bénéfice de nos écoles.





SAPINS POUR LES PLACETTES DU VILLAGE

Pour embellir les placettes des différents lieux du village, la commune accepte volontiers les sapins dont vous aimeriez vous défaire car devenus trop grands ou gênants.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous désirez vous débarrasser rapidement d'un tel conifère, la commune se chargera de l'enlèvement.

Merci à vous pour cette participation.



PAGE 7 LAUTERBACHER NOUVELLES

PREVENTION CANICULE: PROTEGEZ VOUS



En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?



BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

PARTIR EN VACANCES EN TOUTE SECURITE

La gendarmerie vous donne quelques conseils pour les vacances :

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Évitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique,...).
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur!
- Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc.).
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les.
- Signalez votre absence à la gendarmerie locale grâce à l'opération tranquillité vacances.

Pour en savoir plus : https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite



PAGE 8 LAUTERBACHER NOUVELLES

CEREMONIE DU 8 MAI

Ce 8 mai était célébré le **77ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale**. Cette victoire ayant ramené la paix et la démocratie dans notre pays en 1945, était commémorée chaque année avec un esprit plutôt léger et festif.

Mais cette année avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette commémoration prend une note un peu plus grave... La guerre est aux portes de l'Europe. « La paix est quelque chose de fragile ». On l'a toujours su...on en a souvent parlé ou au moins on l'avait entendu...Et ça a même été écrit, notamment dans les manuels d'histoire...

Malheureusement l'Histoire récente nous l'a rappelé sans préavis. Ce qui amène à réfléchir qu'il est certainement nécessaire de se préoccuper de la paix même, voir surtout, en temps de paix.









MISE A L'HONNEUR DE DEUX ADJOINTS

En 1983, Jean-Claude Heintz a été élu pour la première fois au Conseil Municipal de Niederlauterbach. Il a effectué trois mandats successifs comme Conseiller Municipal. En 2001, il a été nommé Adjoint au Maire, fonction qu'il a conservée durant les trois mandats suivants. Avec, à sa charge notamment, la gestion de la forêt communale, l'éclairage public et la voirie communale.

En 1995, **Jean-Claude Erhard** prend la succession de son père au Conseil Municipal. Après les élections de 2001, il a accepté le poste de Premier Adjoint au Maire, fonction qu'il a tenue durant trois mandats successifs. Il était responsable de la gestion des employés communaux et du suivi des grands chantiers de la commune, la rénovation de la salle des fêtes, la construction du club house du club de tennis, la rénovation de l'école maternelle, de l'école primaire, de la mairie ainsi que du périscolaire.

C'est pour ces nombreuses années de service pour la commune et ses habitants, que M. Le Maire André FRITZ avec son conseil municipal, ont décidé de reconnaître leur engagement et leur investissement pour notre village, en les nommant adjoints honoraires de Niederlauterbach.



PAGE 9 LAUTERBACHER NOUVELLES

NOUVELLE STATION D'EPURATION (STEP)

Les travaux de la Step progressent selon la prévision du calendrier établi. Et malgré les nombreuses pluies en début de chantier lors du terrassement des cuves, il n'y a pas de retard à déplorer. Il en est de même avec les mesures de compensations environnementales. La première mise en eau est prévue pour cet automne. Nous pouvons ainsi espérer une mise en service pour le début de 2023.







TRAVAUX REALISES DANS LA COMMUNE

De nouveaux éclairages LED ont remplacé les derniers lampadaires qui n'avaient pas encore pu l'être. Suite à ces travaux, notre village a totalement été convertit en technologie LED, ce qui a permis de réduire fortement les coûts énergétiques.

L'îlot central entre le foyer paroissial et l'église et l'entrée du village côté Salmbach ont été réaménagés. Il était devenu nécessaire de limiter l'expansion trop rapide de certaines plantes et d'apporter une touche de modernité d'une part, mais surtout de faciliter et baisser le coût de son entretien.

RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

AMÉNAGEMENT DES PLACETTES









PAGE 10 LAUTERBACHER NOUVELLES

OFFRES D'EMPLOI POUR LE PERISCOLAIRE DE NIEDERLAUTERBACH

Suite à un désistement de dernière minute la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin recherche un(e) animateur(trice) diplomé(e) ou stagiaire BAFA pour un accueil de loisirs sur Seltz, du 1 er au 5 août, thématique "les super héros".

Tranche d'âge 3-11ans, contrat CEE

Contactez <u>periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr</u>



Association recrute:

La F.D.M.J.C. d'Alsace (Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace), dans le cadre d'une délégation de service publique avec la collectivité locale, recrute un(e):

AGENT D'ENTRETIEN H/F

CDD – temps partiel (~40%)
pour son accueil de Niederlauterbach

Temps partiel: 18h par semaine (hors périodes de vacances scolaires)

• Période scolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 15h30

Lieu de travail: accueil périscolaire de Niederlauterbach

Profil: Vous travaillerez en autonomie mais sous la responsabilité du directeur de la structure. Expérience indispensable et références souhaitées.

Rémunération : selon convention collective ECLAT, indice 260 + reprise éventuelle d'ancienneté

Contrat à durée déterminée : 12 mois du 01/09/2022 au 31/08/2023

Envoyer lettre de motivation et C.V. détaillé à : caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr / réf. FD-NIEDERL-22/23

PAGE 11 LAUTERBACHER NOUVELLES

OKTAVE - RENOVATION DE L'HABITAT



Votre territoire se préoccupe de la transition énergétique et met à votre disposition un conseiller



Les permanences de votre conseiller rénovation

Lundi matin & mardi matin de 9h à 12h CC PAYS RHÊNAN

32 Rue du Général de Gaulle 67410 Drusenheim Jeudi matin & vendredi matin de 9h à 12h

CC DE LA PLAINE DU RHIN

3 Rue Principale 67930 Beinheim

fercredi matin de 9h à 13h Visite à domicile, sur rendez-vous.



PAGE 12 LAUTERBACHER NOUVELLES

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

DON DU SANG

La collecte organisée à Niederlauterbach le 04 mai 2022 a permis d'accueillir 21 donneurs de sang.

Une prochaine collecte de sang (prélèvement de sang total) aura lieu le : mercredi 20 juillet 2022, de 17:00 à 20:00, à la salle des Fêtes, Rue Principale à Niederlauterbach



LES SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE DE NIEDERLAUTERBACH

Nos secouristes de la Croix-Blanche ont prêté main forte à la fédération départementale du Bas-Rhin le dimanche 8 mai 2022. Celle-ci avait en charge, en partenariat avec la Croix-Rouge française, l'organisation et la mise en place du dispositif de secours pour les courses de Strasbourg. Une expérience fort intéressante de participation à un poste de grande envergure.

Notre association a également assuré un poste de secours lors des finales des coupes du Crédit Mutuel.

La croix-Blanche sera également présente tous les dimanches à la plage des mouettes de Lauterbourg cet été, ainsi qu'aux courses de la ronde des mouettes et au Spitzbub Festival.

Si vous êtes ou seriez éventuellement intéressé, n'hésitez pas à venir à notre rencontre ou à nous contacter :

2:06 15 63 40 70

☐: croixblanche67630@laposte.net

Secouristes Français Croix Blanche Niederlauterbach





CLUB DE RENCONTRE

Le club de rencontre va reprendre ses activités lors de la prochaine rentrée. Pour permettre d'organiser au mieux cette reprise, veuillez vous inscrire après de la mairie d'ici là.

En remettant le coupon réponse ou en le renvoyant par courriel à :

■: accueil-mairie.niederlauterbach@orange.fr

×		
Coupon réponse - inscription au club Rencontre		
O Nom :		
O Adresse:		
O N° de tél :		

PAGE 13 LAUTERBACHER NOUVELLES

BIBLIOTHEQUE « Plaisir de Lire »

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE A PARTIR DU 1er JUILLET JUSQU'AU 26 AOÛT 2022

Vendredi de 17h00 à 18h00

Nous vous demandons de continuer à respecter les distanciations et les mesures barrières. Le port du masque n'est plus obligatoire.

Le portage de livres pour les personnes à mobilité réduite ne sera actuellement plus assuré. Nous vous remercions pour votre compréhension et d'avance nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances.



TENNIS CLUB DE NIEDERLAUTERBACH

Le TCN a le plaisir de vous informer du retour de son tournoi annuel, après deux ans d'absence.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir autour des terrains, du 4 au 19 août en soirée à partir de 17h30, restauration à partir de 18h30.

Au programme les traditionnelles grillades (merguez, saucisses blanches, escalopes) et frites, ainsi que plusieurs soirées spéciales :

- Tarte flambées / Pizzas : le 7 et 12 août
- Gyros / Frites : dates à définir ultérieurement
- Rosbeef : date à définir ultérieurement



En attendant d'avoir le plaisir de pouvoir vous y servir, l'ensemble du club vous souhaite de très agréables vacances d'été.

TENNIS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves des classes de CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont bénéficié de 8 séances de tennis, encadrées par Mme Muriel Cron. Le coût de ces séances a été pris en charge par la fédération du Tennis.

Lors de la dernière séance, certains élèves ont eu une médaille :

- CP : Elias KREUTZBERGER (1er) et Rosalie Kuntz (2ème).
- CE1: Loïc SCHULER (1er) et Yann KEMPF (2ème)
- CE2: Liam OTT (1er) et Sarah LANG (2ème)
- CM1: Jules ZCHERPE (1er) et Milan GROSS (2ème)
- CM2: Raphaël WEBER (1er) Thibaud SCHON, Emeric ERHARD et Ryan KOUAM (2èmes).



Afin de féliciter tous les élèves pour leur participation, Muriel CRON a remis un diplôme à chaque élève. Nous avons terminé ce cycle avec un délicieux goûter.



PAGE 14 LAUTERBACHER NOUVELLES

CONCERT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves des classes de CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont participé à un concert organisé par l'Aos (Association des œuvres Scolaires) le lundi après-midi du 20 juin 2022 au foyer communal de Niederlauterbach. Trois musiciens de Wingen leur ont offert un concert de rock auquel les élèves ont pu participer en chantant et en jouant de différents instruments.

Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment musical.





RUGBY DES ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La classe de Madame Joos a pu participer à plusieurs séances d'initiation au rugby proposées par le club de Lauterbourg.

Ceci notamment grâce à la participation financière de l'Association Parentèle ainsi que de la coopérative scolaire de l'école élémentaire.







FÊTE DE LA MUSIQUE DE NIEDERLAUTERBACH

Après 2 ans sans festivité, la fête de la musique a fait son retour le samedi 18 juin 2022 sur le parking du terrain de football, les tables et bancs étaient disposés vers la scène où se produisaient les membres du groupe « Moderne Lumpe » et « divers chanteurs ». Le club remercie les joueurs, les bénévoles de l'ombre des plus anciens au plus jeunes pour leur implication au bon déroulement de cette soirée.





PAGE 15 LAUTERBACHER NOUVELLES

FOOTBALL CLUB DE NIEDERLAUTERBACH

La saison 2021/2022 vient de rendre son verdict.

L'équipe fanion après une saison compliquée valide son maintien et repartira en district 2 la saison prochaine. L'équipe 2 dans un groupe relevé n'a pas eu la même réussite et évoluera en district 7.

L'équipe 3 termine à une honorable 7ème place en district 8. Un grand merci aux entraîneurs, aux éducateurs jeunes, dirigeants, bénévoles et bien sûr aux joueurs. Place aux repos mais déjà se profile la nouvelle saison.

L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 3 juillet à 10h.

Le club est à la recherche de joueurs séniors. Vous êtes intéressés alors n'hésitez pas à nous contacter. Nous tenons également à remercier la commune et les techniciens communaux pour leur soutien et le travail accompli durant toute l'année.

Le FC Niederlauterbach lance sa campagne de recrutement dans ses catégories de jeunes Entente avec le FC Scheibenhard.

Les catégories représentées vont de U7 aux U11, donc sont concernés tous les enfants nés entre 2011 à 2017.

Depuis sa création l'école de football connait un réel succès et le nombre de petit(e)s champion(ne)s foulant régulièrement les pelouses de nos terrains est en constante augmentation.

Pour encadrer les enfants dans de bonnes conditions, nous avons besoin de votre soutien et sommes à la recherche d'éducateurs pour suppléer nos trois éducateurs principaux, mais aussi de dirigeants et surtout de bénévoles.





Vous souhaitez inscrire votre jeune champion ou championne dans les effectifs de notre club, ou voulez proposer vos services d'encadrement alors n'hésitez pas à nous contacter.

- O HENTZELMANN Christian -
 - 06.47.84.62.81 christian.heintzelmann@orange.fr
- O ZERMANN Mathieu -
 - 06.63.54.63.97 mathieu.zermann@orange.fr
- O RONAND Arnaud -
 - 06.76.60.51.61 ronand.arnaud@yahoo.fr
- O NEUNREUTHER Maxime -
 - 06.61.70.67.38 maxime.neunreuther@orange.fr
- **O** WAGNER Fabien -
 - 06.84.60.83.26 fabien.wagner70@sfr.fr



C'EST QUOI LE GÉOCACHING?



Le Géocaching est la chasse au trésor du XXIe siècle, pour laquelle vous GPS être équipés d'un (smartphone OU randonnée) et être inscrits sur le site/application Geocachina.com (c'est "trésors" sont des boîtes bien réelles différentes tailles, cachées par d'autres géocacheurs à des coordonnées spécifiques que vous devez rejoindre, avant de chercher... plus ou moins facilement ;) Il existe tellement de variétés de caches, de niveaux de difficultés, d'énigmes, de terrains à traverser... le Géocaching vous permet de composer votre aventure du moment, du jour ou de la semaine, de randonner en montagne ou à la découvrir des villes, monuments, campagne, de insoupçonnés... parfois même à deux pas de chez vous.

Attention! Contrairement à une chasse aux trésors classique, les boîtes que l'on découvre doivent rester sur place! Chaque géocache (ou « cache ») contient au moins un "logbook", c'est un petit carnet qui vous permet de laisser une trace de votre passage (ne pas oublier le stylo!).

L'objectif est la balade et la découverte, parfois le sport ou le challenge, et c'est toujours un bon prétexte pour sortir s'aérer au quotidien, en solo, en famille, entre amis. Il n'y a pas d'âge pour pratiquer le géocaching : bien sûr un adulte devra accompagner les plus jeunes, mais ceux-ci seront heureux de découvrir tous les trésors cachés depuis parfois tant d'années autour de nous !

En 2013, plus de 2 millions de géocaches, ont été répertoriées dans 222 pays sur les différents sites web communautaires consacrés à ce loisir.

En 2017, elles sont plus de 3 millions répertoriées sur le site Geocaching.com dans plus de 180 pays, dont une dans la Station spatiale internationale.

La première cache localisée par GPS et documentée fut placée le **3 mai 2000** par Dave Ulmer, originaire de Beavercreek **(en)**, dans l'Oregon.

A ce jour, 6 géocaches ont été dissimulées sur le territoire de Niederlauterbach et alentours proches...

Partez vous aussi à l'affût des trésors disséminés dans le monde entier (lors de vos prochaines vacances, vos déplacements professionnels, vos balades quotidiennes...)! Nous avons la chance que l'Alsace soit bien fournie en caches... profitons-en pour passer un moment convivial et découvrir des endroits originaux et même parfois insolites! Une manière ludique et moderne (les enfants sont fans de la carte et boussole interactives sur le smartphone!) de découvrir ce qui nous entoure.

L'activité est disponible toute l'année.

Que vous soyez débutant ou non, n'hésitez pas à revenir vers moi pour plus d'informations, pour faire vos premiers pas, approfondir le sujet ou même pour une démonstration.

Qui sera assez curieux pour découvrir les environs et partir à la recherche des boîtes ?

Bonne chasse à tous!

Sonia ORIGAS (alias « Nathevan », pratique le géocaching en famille depuis 2018, 358 caches trouvées en Europe, 1 cache posée)



1. Exemple de boite qui contient le logbook.



2. Vue de l'application géocaching sur le smartphone, qui indique la carte avec les caches (ici les caches trouvées sont en jaune).



3. Une fois trouvée, on inscrit son pseudonyme sur le logbook et on remet la cache en place pour les prochains.



4.Tout le monde à la recherche de la cache, il y a des niveaux de difficulté différents.

PAGE 17 LAUTERBACHER NOUVELLES

ASSOCIATION PARENTÈLE

Les dernières nouvelles de l'association

L'association change de présidente. Nous tenons à remercier Aurélie Zscherpe pour son investissement au cours des deux dernières années et souhaitons la bienvenue à Karine Dick qui lui succède à la présidence.

Le 24 juin se déroulait la fête de l'école, lors de laquelle nous avons proposé quelques jeux qui ont fait le bonheur des petits et des grands. À cette occasion, nous remercions notre nouveau membre Raphaël Schuler pour la réalisation et le prêt de ses jeux en bois. Nous remercions également les commerçants locaux pour leurs dons, qui nous auront permis de faire des lots gagnants pour cette fête :

- Le magasin Créatif Bois Déco, à Niederlauterbach
- La brasserie du Garçon Pointu, à Niederlauterbach
- La boutique Lindt, à Roppenheim
- Le fleuriste Mon petit atelier fleuriste, à Lauterbourg
- Le supermarché Carrefour, à Lauterbourg.





Afin de créer des souvenirs joyeux et remercier les parents/enfants pour leur participation aux différentes actions, un marchand de glace attendait les enfants des écoles du village le 28 juin, à la sortie de l'école pour leur offrir une glace.

Comme l'année précédente, nous organisons à nouveau une commande groupée de fournitures scolaires.

Le bilan des actions menées sur l'année scolaire 2021/2022 :

- Vente de fromages
- Vente de bretzels (action des classes de (CM1/CM2)
- Tombola galette des rois
- Tombola fête des mères / fête des pères
- Organisation de jeux lors de la fête des écoles

Ces actions nous auront permis les financements suivants :

- Cours de Rugby (100€)
- Ballons de Rugby (105 €)
- Achat de 550 gobelets réutilisables pour les manifestations scolaires (390€)
- Participation pour le voyage au ski des élèves de CM1-CM2 (1282€)
- Projet d'art des écoles avec la réalisation de la fresque de l'aire de jeu (intervenante extérieure + matériel : 1625,40€).
- Glace offerte pour les enfants des écoles de Niederlauterbach

D'autres participations sont encore en cours d'étude.

Nous recrutons

L'association cherche actuellement du renfort, afin de pouvoir servir au mieux ses objectifs initiaux, qui sont de soutenir les actions culturelles et sportives de l'école et de favoriser les échanges parents-enfants à travers différentes activités.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter par mail : la.parentele@laposte.net ou par téléphone : 06.07.74.68.96, nous vous renseignerons avec grand plaisir.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée!

Les membres de l'association Parentèle

PAGE 18 LAUTERBACHER NOUVELLES

60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE

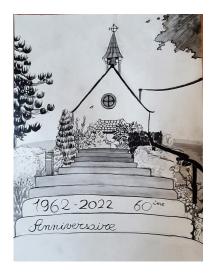
Pour commémorer le 60ème anniversaire de la consécration de la Chapelle Notre-Dame-du-Chêne, érigée au Boxberg entre 1960 et 1962, en remplacement de l'ancien sanctuaire de pèlerinage détruit en juin 1940 à la place Notre-Dame du Chêne, le conseil de Fabrique invite la population à la fête les 14 et 15 août 2022.

➤ Le 14 août au soir, une procession et un office religieux auront lieu à la chapelle, suivis d'une partie conviviale avec petite restauration (knacks et gâteaux).

➤ Le 15 août, la messe de l'Assomption sera célébrée le matin à la chapelle avec bénédiction des plantes médicinales. A l'issue de l'office, un apéritif et des grillades seront proposés.

Venez nombreux et soutenez notre patrimoine!

Le conseil de Fabrique de la paroisse Ste-Marguerite de Niederlauterbach vous remercie.



LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE



Le 10 juin,

Mme SCHWARTZ Marie a soufflé sa 95ème bougie. Une corbeille garnie a été remise à l'occasion de son anniversaire.



Le 25 juin,

Madame Agathe AMBERG et Monsieur Cyril WAGNER se sont dit « oui » à la maison commune.

Félicitations et nos meilleurs vœux aux mariés.

LES ANNIVERSAIRES

EN JUILLET

Le 1 juillet	74 ans	LISCHKA Jeanine née TONNELIER
Le 2 juillet	90 ans	RAUCH Aloyse Jacques
Le 4 juillet	71 ans	WEIGEL Gérard Joseph
Le 12 juillet	79 ans	LICHTENWALTER Vera née SIMON
Le 17 juillet	73 ans	OTT Xavier
Le 18 juillet	85 ans	ILLIG Jean Jacques
Le 22 juillet	70	KOLUED D
Le 22 juillet	73 ans	KOHLER Roswitha née MARSHALL
Le 28 juillet	73 ans 70 ans	RAUCH Antoine Marcel

EN AOÛT

Le 2 août	86 ans	WEBER Jakob
Le 5 août	84 ans	ENGELHARD Gilbert Alphonse
Le 9 août	74 ans	BABINGER Denise
Le 9 août	81 ans	ZIMMERMANN Céline née HEINTZ
Le 12 août	74 ans	BURGARD Marie Alice Renée née STRIEBIG
Le 18 août	80 ans	HOCH Nicole Andrée née BRAUN
Le 19 août	71 ans	LUSTIG Paulette née ZIMMERMANN

<u>Décès</u>

Le 21 Mai

Mme ERHARD Marie Madeleine née WEBER à 92 ans

Le 03 Juin

M. KREUTZBERGER Alphonse Paul à 81 ans

Le 05 Juin

M.KESSLER Adolphe à 89 ans

Toutes nos condoléances aux familles.



Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (anniversaires à partir de 70 ans, photographies des évènements heureux, publications des prochains évènements heureux), veuillez le signaler à la mairie, afin de retirer vos noms des listes de diffusion). MERCI!

PAGE 20 LAUTERBACHER NOUVELLES

SERVICES UTILES	
CERTIFICATION OF THE CONTRACT	
Ecole Maternelle-16, Rue de l'Ecole	03 88 53 60 63
Ecole Elémentaire-17, Rue de l'Ecole	03 88 53 61 04
Assistante sociale	03 69 06 73 76
Déchetterie Wintzenbach	03 88 86 55 51
Office de tourisme Seltz-Lauterbourg	03 88 05 59 79
Médecin de garde	03 69 55 33 33
(samedi midi à lundi 7 heure)	
Tours de garde des infirmier(e)s	
Cabinet LAUTERBOURG	03 88 54 67 72
Cabinet SALMBACH	03 88 53 64 65
Urgences vétérinaires	
https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un- RHIN(67)	veterinaire-BAS-
ADRESSES UTILES	
ADRESSES UTILES	
Notaire— Maître GROSCLAUDE Jean-Mathieu	03 88 94 81 56
1 Route du Rhin 67630 LAUTERBOURG	
Kinésithérapeute à MOTHERN	06 82 14 31 19
Mme SCHMITT Sophie	00 02 14 01 19
Taxi Philippe PONS— philippepons67@sfr.fr	06 18 88 32 94

NUMEROS D'URGENCE

France Ramonage SELTZ

Fluo Grand Est—horaires de bus

https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/

Ramonage la Brosse d'Alsace MOTHERN

 GENDARMERIE
 03 88 94 80 12

 SOS MAIN
 03 88 14 42 57

 CENTRE ANTI-POISON
 03 88 37 37 37

 SOS ENFANTS DISPARUS
 116 000









urgences

09 72 67 67 67

03 88 49 84 35

06 30 45 01 54

Police Gendarmerie

Pompiers

AMBULANCES

GREINER 03 88 86 51 43 ROLAND 03 88 86 31 43

Date de parution : Juillet 2022

PHARMACIES DE GARDE

Juillet 2022

02/07/2022	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
03/07/2022	Wissembourg Pharmacie de la Paix
09/07/2022	Seltz
10/07/2022	Soultz-sous-Forêts
14/07/2022	Seebach
16/07/2022	Hatten
17/07/2022	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
23/07/2022	Mothern
24/07/2022	Seltz
21/01/2022	33/12
30/07/2022	Lembach
31/07/2022	Hatten
31/01/2022	
4 4: 0000	

Août 2022

06/08/2022	Lauterbourg
07/08/2022	Mothern
13/08/2022	Seebach
14/08/2022	Lembach
15/08/2022	Hatten
20/08/2022	Wissembourg Pharmacie Centrale
21/08/2022	Lauterbourg
27/08/2022	Beinheim
28/08/2022	Seebach

MAIRIE ET AGENCE POSTALE DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

2 03.88.94.30.06

mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi

: 9h30 à 11h00Mardi :

15h00 à 16h15 Jeudi : 17h00 à 18h00

leudi : 171100 a 181100

Permanence du Maire : Jeudi de 17h à 18H

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale, 67930 BEINHEIM www.cc-plaine-rhin.fr - 03 88 53 08 20

Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs

26 Rue du Gal Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG www.syndicat-eau-lauterbourg.fr - 03 88 94 80 67

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

3 rue des Sapeurs 67500 HAGUENAU - 03 88 19 29 99